

Amis du Jumelage nouvelle année, nouveaux projets...

L'association réunie en assemblée générale le 21 janvier a marqué la fin d'une année durant laquelle ont été réalisées des activités, des actions, des dépenses, des recettes. En 2023 la vie de l'association se poursuit. Une réflexion, des idées, des projets, ont été exprimés lors de la réunion du conseil d'administration du 27 février.

Développer, au niveau du diocèse, une meilleure connaissance de l'association AJETESC, de ce qu'elle propose et met en place, est un vœu cher à tous. Un moyen est retenu : la présence de personnes relais sur chaque doyenné et/ou paroisse. Ces personnes assureraient un contact de proximité, diffuseraient les informations sur l'association, pourraient distribuer le bulletin annuel AJETESC Infos. Aussi chacun des membres du conseil d'administration se chargera, au niveau de son doyenné, de contacter des personnes susceptibles de s'engager dans cette démarche.

En 2022 l'association a fait des dépenses élevées en lien avec les événements du 30^{ème} anniversaire de notre jumelage. Par ailleurs, nos projets de transfert de compétences professionnelles sont maintenus pour 2023 et notre participation financière est effective. Par conséquent des manifestations lucratives sont à prévoir. Renouveler un loto, programmer des concerts avec des chorales locales, solliciter une compagnie théâtrale, sont les premières propositions faites. D'autres suggestions peuvent être faites également par toute personne adhérente à l'association ou sympathisante.

D'autres points inscrits à l'ordre du jour de cette réunion :

Un retour sur l'assemblée générale met en lumière des remarques positives. Malgré une journée hivernale les amis n'ont pas hésité à venir nombreux et beaucoup de bons pour pouvoir ont été retournés, ce qui témoigne de l'intérêt porté à la vie de l'association. Dans un climat sympathique, fraternel, la rencontre a été particulièrement interactive et les échanges ont été riches.

Un débat sur la période de l'année la plus judicieuse pour programmer l'assemblée générale qui traditionnellement est fixée en janvier. Toutefois en 2021, compte tenu du contexte sanitaire, elle a eu lieu en octobre. En référence aux parrainages qui interviennent sur l'année scolaire (octobre à juillet) et au niveau de la trésorerie, mi-octobre serait la meilleure période. En définitive, le conseil d'administration a pris la décision de placer l'assemblée générale en octobre et de maintenir la diffusion du bulletin AJETESC Infos en janvier.

Et c'est avec plaisir que nous échangeons sur le vécu de la journée « randonnée hivernale ». Une bonne journée ensoleillée dans le ciel et dans les cœurs. Ce fut une découverte de la neige et de l'utilisation des raquettes pour le Père Denis arrivé du Sénégal en août dernier. Tous heureux, tous joyeux de partager ces temps si fraternels.

Prochaine réunion du conseil d'administration mardi 18 avril